

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 12 avril 2022, a adopté, sans modification, le règlement suivant :

- *Règlement n° 450-22 décrétant le Code d'éthique et de déontologie des employés et bénévoles de la Ville de Dunham et abrogeant le Règlement n° 423-21.*

AVIS PUBLIC est également donné que ledit règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au greffe@ville.dunham.qc.ca ou par téléphone au 450 295-2418.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À DUNHAM, CE 20 AVRIL 2022.

(Signé)

**Jessica Tanguay,
Greffière**